

Enquête sur le fonctionnement du système des garanties d'origine

Contexte

La Commission européenne réalise une étude visant à aider la Direction générale de l'énergie (DG ENER) à évaluer l'efficacité du système des GO ainsi que l'efficacité, la robustesse et la transparence du marché des GO.

Dans ce cadre, *QuiEstVert* a été sollicité pour contribuer à l'enquête d'évaluation de plusieurs aspects du système des GO et de son impact sur le marché de l'énergie renouvelable en Europe. Nous mettons à disposition une partie du questionnaire, car nous estimons qu'il est pertinent de le diffuser.

Le marché est évalué selon six dimensions :

1. **La liquidité**, dans le sens qu'une masse critique de participants et de transactions est atteinte ;
2. **La réactivité/compétitivité**, dans le sens où les prix reflètent les déséquilibres de l'offre et de la demande.
3. **La stabilité**, dans le sens où les GO en tant qu'instrument de marché sont fiables et prévisibles ;
4. **Transparence**, dans le sens où toutes les informations pertinentes sont mises à la disposition des parties prenantes.
5. **Efficacité**, dans le sens où les objectifs sont atteints avec des ressources raisonnables.
6. **L'exhaustivité et l'harmonisation**, en ce sens que le marché est homogène dans l'ensemble de l'EEE.

A continuation les éléments de réponse donnés par *QuiEstVert* :

Définir la base de référence - GLOBAL/ELECTRICITE

L'efficacité

L'enquête évaluait l'efficacité du marché des GO en analysant la transparence des informations pour les consommateurs, son rôle dans l'incitation aux investissements en

énergies renouvelables et sa fiabilité pour les obligations institutionnelles et d'entreprise. Elle visait aussi à déterminer si cette efficacité s'améliore avec le temps.

La transparence des informations sur les énergies renouvelables pour les consommateurs est globalement satisfaisante, mais des améliorations restent nécessaires pour mieux informer sur l'origine de l'électricité verte.

En revanche, le rôle des GO dans la création d'incitations à l'investissement reste limité. Des ajustements sont nécessaires pour renforcer leur impact sur le développement des énergies renouvelables.

Le système des GO est perçu comme un outil fiable pour le reporting et l'approvisionnement des entreprises et institutions, bien qu'il puisse encore gagner en crédibilité et en standardisation.

Depuis 2018, nous constatons une amélioration du marché des GO, portée par des réformes et une demande accrue. À l'horizon 2030, nous anticipons une évolution positive, avec un marché plus structuré et efficace pour accompagner la transition énergétique.

La liquidité

La question visait à évaluer le degré de liquidité du marché des GO, c'est-à-dire si une masse critique de participants et d'opérations est atteinte, en tenant compte du passé, du présent et des perspectives.

La liquidité du marché des GO s'est renforcée au fil des années. Entre 2018 et 2020, une masse critique de participants et de transactions commençait à se former. Aujourd'hui, elle est plus marquée et devrait rester stable d'ici 2030.

La réactivité

Cette section analyse les réponses à l'enquête sur la réactivité du marché des GO, en se concentrant sur la capacité des prix à refléter les déséquilibres entre l'offre et la demande, ainsi que les facteurs influençant les fluctuations du marché et sa stabilité à court et long terme, notamment à l'horizon 2030.

La réactivité du marché, c'est-à-dire la capacité des prix à refléter les déséquilibres entre l'offre et la demande, a également progressé. Alors que cette adaptation était encore limitée entre 2018 et 2020, elle est aujourd'hui plus efficace et devrait se maintenir au même niveau en 2030.

Contrairement à une idée répandue, cette dynamique n'est **pas dominée par la production hydroélectrique**, mais plutôt par d'autres facteurs influençant l'équilibre entre l'offre et la demande de GO.

Nous observons que les prix des GO reflètent **le déséquilibre entre l'offre et la demande, par d'autres raisons**. Actuellement, les prix bas reflètent l'incapacité, au niveau européen, d'établir une correspondance annuelle stricte entre l'année de production et la période de divulgation. Cela conduit à un effet de stockage massif des GO de l'année précédente qui peuvent être utilisés pour l'année en cours. Cet effet de stockage s'accumule chaque année et ne permet pas d'espérer une tension entre l'offre et la demande qui pourrait conduire à une incitation massive à l'investissement dans la nouvelle production et à l'entretien de la production existante. Le prix du marché restera bas même avec une demande croissante à cause de cette question réglementaire fondamentale. La Commission européenne, par le biais d'un amendement à une directive européenne, l'AIB, par la mise à jour des règles EECS, ou les réglementations nationales des pays qui n'appliquent pas une stricte adéquation annuelle (l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et les pays nordiques, par exemple) devraient résoudre ce problème urgent. Pour plus d'explications basées sur des faits, veuillez lire cette lettre d'information : <https://www.linkedin.com/newsletters/7173987654856900608/>

La production d'énergie hydroélectrique aura un impact une fois que les législateurs auront résolu ce problème de correspondance annuelle. S'il n'est pas résolu, ce marché qui a connu un grand succès (niveau de la demande, prix atteint en 2022 et 2023) continuera à ne pas avoir d'impact sur la transition énergétique du réseau européen. Cette modification est simple, intuitive et correspond aux attentes minimales des parties prenantes.

Répartition des coûts relatifs d'une Garantie d'Origine (GO)

L'analyse des coûts relatifs d'une GO montre que les **frais d'émission, de transaction et administratifs** ont un impact limité sur son prix total.

En revanche, la **disposition des consommateurs à payer (élasticité prix) reste élevée et est déterminante**. Le niveau de prix d'un GO RES de base atteint sur une période de plus d'un an entre 2022 et 2023 (5 à 11 €/MWh) en est la preuve. Actuellement, la courbe à terme reste au-dessus de **1,5 €**, simplement parce que le marché sait que les consommateurs sont prêts à payer, même si la longueur du marché est abyssale en raison de l'échec législatif d'appliquer un matching annuel strict dans tous les États membres.

La valeur de la courbe à terme repose sur une incertitude législative, autrement dit, sur l'espoir que le législateur adopte une modification simple et urgente afin d'accompagner la forte tendance des consommateurs à s'engager, à travers leurs choix de consommation, dans la stimulation de la transition énergétique.

Facteurs expliquant les pics de prix des GO en 2023

Parmi les différentes explications possibles, ni l'évolution générale des prix de l'énergie, ni des effets spécifiques liés à l'offre (comme les limitations de production hydroélectrique), ni

des effets liés à la demande (tels que de nouvelles exigences de reporting) n'ont été retenus comme facteurs principaux.

La hausse initiale des prix s'explique avant tout par la **sécheresse**, qui a contraint les producteurs hydroélectriques à racheter leurs excédents de couverture. Toutefois, si les prix sont restés élevés, c'est principalement parce que les **consommateurs étaient prêts à payer le prix du marché** pour respecter leur engagement volontaire à utiliser de l'énergie renouvelable.

Ces prix élevés ont perduré malgré des **données fondamentales fournies par l'AIB** indiquant que le marché était excédentaire. Cette anomalie s'explique par un **échec législatif majeur** : l'absence d'une correspondance annuelle stricte à l'échelle européenne, qui a conduit à un déséquilibre structurel du marché.

Le président de **QuiEstVert** avait analysé cette situation en temps réel dans plusieurs articles, disponibles ici : [LinkedIn Newsletter](#).

Une fois que les acteurs du marché ont pris conscience de ce déséquilibre – une explication absente des médias à l'époque – les prix ont chuté de manière significative, atteignant presque **0 €/MWh**, soit le coût marginal d'émission d'une GO.

Facteurs influençant les variations de l'offre de GO aujourd'hui et à l'horizon 2030

L'offre de GO est actuellement influencée par deux principaux facteurs : **le niveau de production des centrales électriques** et **les réglementations nationales**, qui déterminent si des GO peuvent être émises ou non. Par exemple, en Allemagne, l'émission de GO n'est pas autorisée pour l'électricité produite sous le régime EEG.

À l'horizon **2030**, les variations de l'offre dépendront principalement du **niveau d'investissement** dans l'entretien des infrastructures existantes et dans la construction de nouvelles centrales électriques. L'évolution des réglementations nationales jouera également un rôle déterminant. Une question clé reste en suspens : **l'Allemagne continuera-t-elle à interdire l'émission de GO pour la production sous le régime EEG ?**

Facteurs pris en compte dans la formation d'un prix de vente des GO

Parmi les différents facteurs pouvant influencer la fixation d'un prix de vente des GO, certains ont été retenus tandis que d'autres ne sont pas considérés comme déterminants.

Les facteurs pris en compte sont **les conditions météorologiques**, qui impactent directement la production d'énergie renouvelable, **l'équilibre entre l'offre et la demande de l'année précédente**, ainsi que celui **de la dernière enchère**, qui permettent d'anticiper les tendances du marché. Les **évolutions réglementaires** sont également déterminantes, car elles influencent la structure et le fonctionnement du marché des GO.

En revanche, d'autres éléments tels que **les prix de l'électricité, l'équilibre offre/demande des années antérieures, les coûts et frais, le prix de capture, la période de l'année et d'autres facteurs** n'ont pas été retenus comme critères majeurs dans la formation du prix.

Facteurs influençant les variations de la demande de GO aujourd'hui et à l'horizon 2030

Aujourd'hui, la demande de GO est en **croissance constante**, portée par les engagements et la prise de conscience de **toutes les catégories de consommateurs**. Cette tendance est confirmée par les données de l'AIB. Toutefois, cette croissance dépendra de la capacité des législateurs à garantir **un système fiable et durable** à long terme.

À l'horizon **2030**, deux éléments clés influenceront l'évolution de la demande : **l'application d'un matching annuel strict entre la production et la consommation et l'établissement d'un lien clair et durable entre l'utilisation des GO et la déclaration des émissions de carbone**. Le suivi de l'électricité consommée via les GO devra avoir un **impact concret sur le scope 2 des bilans carbone**, renforçant ainsi la crédibilité et l'efficacité du marché.

Facteurs pris en compte dans la formation d'un prix d'achat des GO

La fixation d'un prix d'achat des GO repose sur plusieurs éléments clés. Parmi les facteurs déterminants figurent **les conditions météorologiques**, qui influencent directement la production d'énergie renouvelable, **l'équilibre entre l'offre et la demande de l'année précédente**, ainsi que **celui de la dernière enchère**, qui permettent d'anticiper les tendances du marché. De plus, **les évolutions réglementaires** jouent un rôle crucial, car elles peuvent modifier les règles du marché et impacter la demande et l'offre.

D'autres facteurs tels que **les prix de l'électricité, l'équilibre offre/demande des années antérieures, les coûts et frais, le prix de capture, la période de l'année et d'autres éléments** n'ont pas été retenus comme critères majeurs dans la formation du prix d'achat.

Facteurs clés de la demande de GO

La demande de GO est principalement portée par les grandes entreprises, suivies par les acteurs du commerce de gros et des services, puis par le secteur public, les particuliers et enfin les PME.

Au-delà des différences entre ces groupes, la principale motivation reste le respect des obligations de reporting. À l'inverse, les tarifs verts et les opportunités marketing ne jouent qu'un rôle marginal dans la dynamique du marché.

Stabilité

Stabilité du marché des GO et importance des revenus associés

La stabilité du marché des GO, en termes de prévisibilité des prix et des volumes, s'est renforcée au fil du temps. Entre 2018 et 2020, elle était modérée, mais elle s'est améliorée aujourd'hui et devrait se maintenir à ce niveau à l'horizon 2030.

Cette évolution permet désormais de construire des modèles économiques solides autour du marché des GO, au-delà des initiatives visant uniquement à en corriger les dysfonctionnements. Par ailleurs, les revenus générés par ce marché sont perçus comme un élément clé de l'activité.

Transparence

L'enquête évalue dans quelle mesure les acteurs du marché ont eu, ont et auront accès aux informations pertinentes pour leur activité

La transparence du marché des GO a connu une nette amélioration ces dernières années. Elle s'est renforcée aujourd'hui et devrait rester à un niveau satisfaisant d'ici 2030.

Efficiences du marché des GO

Cette section visait à évaluer l'équilibre entre charges administratives, revenus et avantages, ainsi que l'efficacité du marché GO par rapport aux autres marchés de l'électricité, pour les périodes 2018-2020, aujourd'hui et en 2030.

L'efficacité du marché des GO s'est considérablement améliorée au fil du temps, que ce soit en termes de charge administrative ou d'équilibre entre coûts et revenus. Elle s'est renforcée et devrait rester stable d'ici 2030 en ce qui concerne les démarches administratives.

Concernant l'équilibre entre coûts et revenus, la tendance est encore plus marquée : alors qu'il était modéré par le passé, cet équilibre est aujourd'hui satisfaisant et devrait atteindre un niveau optimal à l'horizon 2030.

Harmonisation et accessibilité du marché des GO

Cette section visait à évaluer dans quelle mesure le marché est harmonisé dans les différents domaines d'activité, ainsi que les obstacles potentiels limitant l'accès au marché des GO à l'échelle de l'UE/EEE.

Le marché des GO présente une harmonisation limitée, avec un niveau stable au fil des années. Que ce soit entre 2018 et 2020, aujourd'hui ou à l'horizon 2030, les différences réglementaires et pratiques entre pays empêchent une véritable standardisation du marché à l'échelle européenne.

Cependant, aucune barrière spécifique ne limite l'accès au marché des GO dans l'UE et l'EEE, garantissant ainsi la possibilité d'y opérer sans restriction majeure.

A propos de l'association QuiEstVert

QuiEstVert est une association regroupant des acteurs du marché de l'électricité et du gaz de source renouvelable et dont la mission est de faire la promotion de la consommation volontaire d'électricité et de gaz verts en France.

Son objectif est de faire la France le 1^{er} consommateur d'électricité et de gaz verts en Europe afin d'inciter à la transition énergétique du réseau électrique européen.

Retrouvez toutes nos actions pour la transition énergétique du mix énergétique européen sur notre site internet : <https://www.quiestvert.fr/>

